

# Editorial : obligation de servir ou mercenariat

Autor(en): **Blattmann, André**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2013)**

Heft 1

PDF erstellt am: **05.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Le Chef de l'Armée, à l'assemblée générale  
de la Société neuchâteloise des officiers.  
Photo © A+V.

## Editorial: Obligation de servir ou mercenariat

### Commandant de corps André Blattmann

Chef de l'Armée

Chers camarades,  
Chers lecteurs,

L'année 2013 sera décisive pour l'armée et pour la sécurité de notre pays! En automne 2013, le peuple souverain devra décider si le principe de l'obligation générale de servir, qui a largement fait ses preuves, a encore un avenir.

Il s'agit là d'une question essentielle, qui concerne un des principes fondamentaux de notre Confédération. D'où venons-nous et quelle est la source de notre force? C'est la conviction que nous devons tous ensemble veiller à garantir la sécurité et la liberté de notre pays et de ses habitants, même en sacrifiant notre vie si nécessaire! Voilà qui est exceptionnel.

En 2013, c'est également l'avenir de la Suisse en tant que pôle de l'économie, de la culture, de la formation et de la recherche qui est en jeu. Il en va de la prospérité de ce pays et de ses habitants, qui serait menacée si la sécurité n'était plus assurée.

Comme tout cela est incontestable, certains milieux prétendent alors que les risques et la menace ont disparu, ou que l'armée ne serait de toute manière pas prête à y faire face. Ce sont des arguments que nous pouvons réfuter.

Du point de vue de l'armée, il n'y a pas le moindre doute que c'est grâce à la qualité de nos soldats et de nos cadres de milice que nous pouvons nous contenter de brèves périodes de service. Grâce au quasi plein emploi que nous connaissons, nous ne disposons (par bonheur!) d'aucun réservoir pour créer une « milice de volontaires. » Dans ces conditions, quelles sont les personnes qui seraient encore disposées à faire du service? Voulons-nous des Rambos ou même des mercenaires? Je ne veux pas de cela dans notre armée! Personnellement, j'apprécie le fait que notre armée reste placée sous le contrôle parfois inconfortable mais efficace de citoyens responsables

portant l'uniforme! J'apprécie également les échanges si importants pour notre pays entre personnes appartenant aux différentes régions linguistiques. Enfin, je suis fier du rôle d'intégration que joue l'armée pour les jeunes suisses d'origine étrangère.

En 2013 également, le bon travail accompli dans les écoles et les cours constituera notre meilleur atout pour défendre notre armée de milice. Je vous remercie vivement pour votre engagement en faveur de ce pilier de notre politique de sécurité.

Je vous prie de croire, chers camarades, chers lecteurs, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A.B.